

Siège social

Parc d'Activités Côte Rousse
180, rue du Genevois
73000 Chambéry
Tél. 09 80 34 81 16
Fax 09 85 34 81 16

Agence de Franche Comté

5, rue Delezay
39150 St-Laurent-en-Grandvaux
Tél. 03 84 41 57 30

contact@arter-agence.fr

www.arter-agence.fr



Plan de Circulation et
Schéma d'Organisation
du Stationnement

**SAINT ARNOULT EN
YVELINES**

29 JUIN 2016

Présentation du projet
Secteur Nord-Est

Un travail réalisé en 5 temps principaux

1. Printemps 2015 : diagnostic

- > relevés de terrain,
- > réalisation d'enquêtes (interviews, rencontres,...) et de comptages,
- > présentation du diagnostic au comité de pilotage (commission voirie et sécurité).

2. Eté 2015 : scénarios

- > conception,
- > évaluation,
- > présentation du diagnostic et des scénarios en réunion publique le 07/10/2015.

3. Automne Hiver 2015 : affinement du scénario retenu

- > conception,
- > présentation au comité de pilotage en janvier 2016.

4. Printemps 2016 : concertation avec les partenaires et les habitants de la commune

- > 3 mai 2016 - présentation aux personnes publiques associées (département,...),
- > 3 mai 2016 - présentation aux riverains du centre-ville et du secteur Sud.
- > 30 mai 2016 - présentation aux riverains du secteur Nord-Ouest.
- > 29 juin 2016 - présentation aux riverains du secteur Nord-Est.

5. Eté 2016 : Synthèse de la concertation, évolution du projet et finalisation du schéma directeur.

1. Il est observé deux morphologies urbaines particulières : le centre-ville d'époque médiévale et sa périphérie post-années 1960 : lotissement + ZI périphériques.



2. Le réseau routier principal (routes départementales) est organisé en étoile et les voies de desserte relient les branches de cette étoile.



3. Il est constaté que les voies de desserte sont utilisées comme «raccourcis». Cela pose des problèmes de sécurité et de nuisance dans les quartiers concernés.



4. La place du piéton et le réseau cyclable ne sont pas satisfaisants : manque de sécurité, manque de confort, manque de liaisons, notamment vers les pôles publics majeurs : collège, stade, centre,...



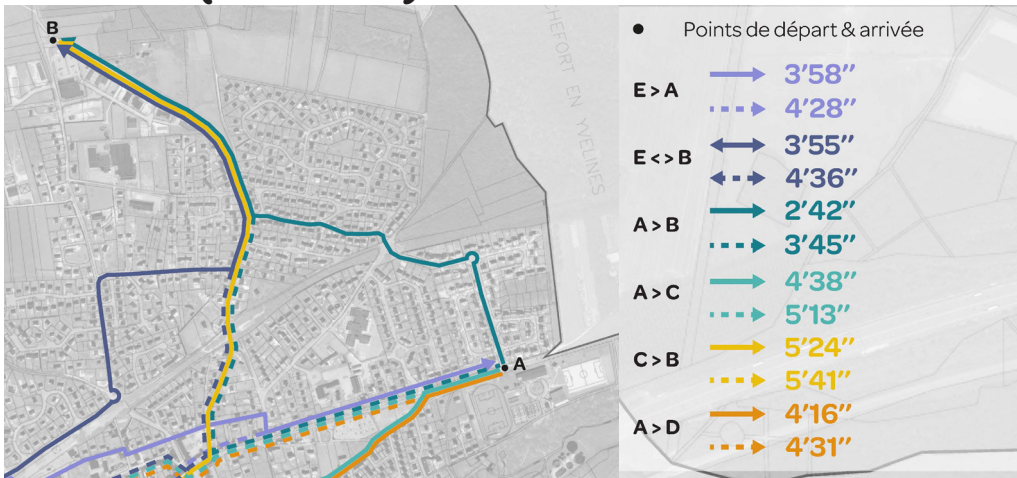
1. Une organisation des circulations marquée par la présence d'un axe parallèle à l'itinéraire des routes départementales : Pierre-Saint-Marc <-> Genets d'Or-Fleur de Lys



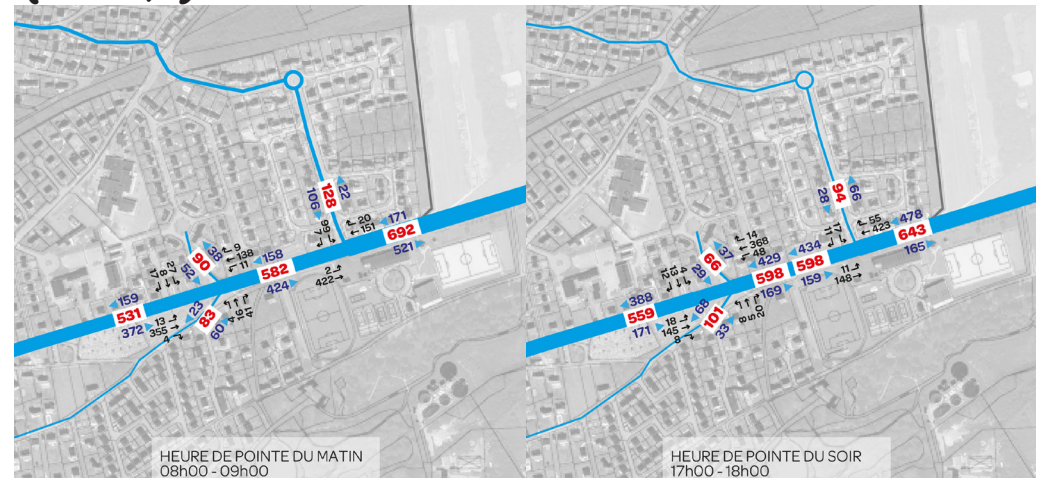
2. Des voiries souvent «trop» confortables pour les véhicules motorisés et parfois dépourvues d'aménagement pour les modes actifs (piétons et cycles).



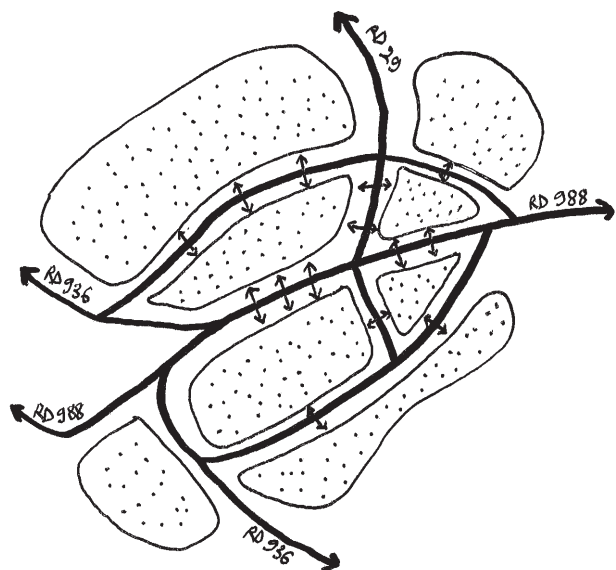
3. Un réseau de voirie très performant pour l'évitement du centre et les liaisons Est <-> Nord : environ 1 minute plus rapide que par le centre-ville (liaison A <-> B).



4. Des charges trafic malgré tout modérées, mais un fort sentiment d'insécurité lié à des comportements de conduite inadaptés (vitesse,...). Attention établissements scolaires !

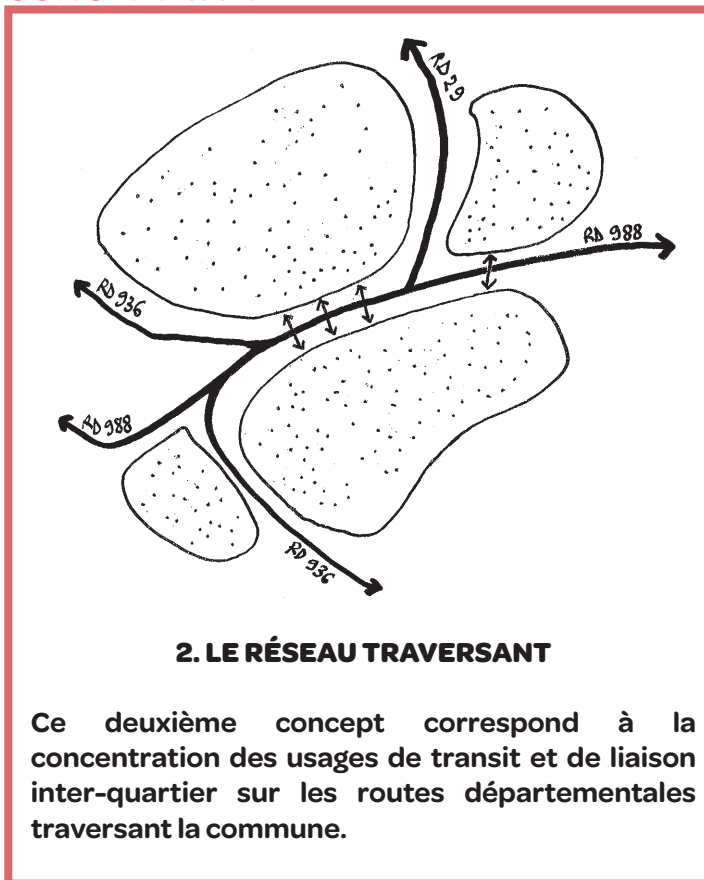


CONCEPT VALIDE



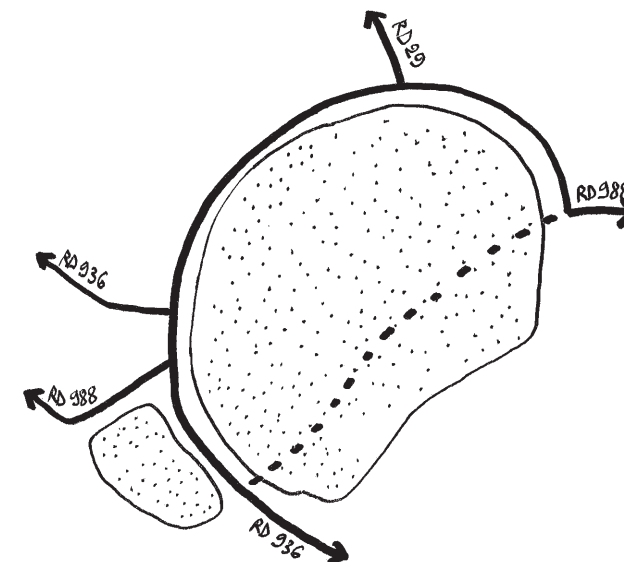
1. LE RÉSEAU MAILLÉ

Ce concept correspond à l'adaptation du réseau aux fonctions qu'il satisfait aujourd'hui.



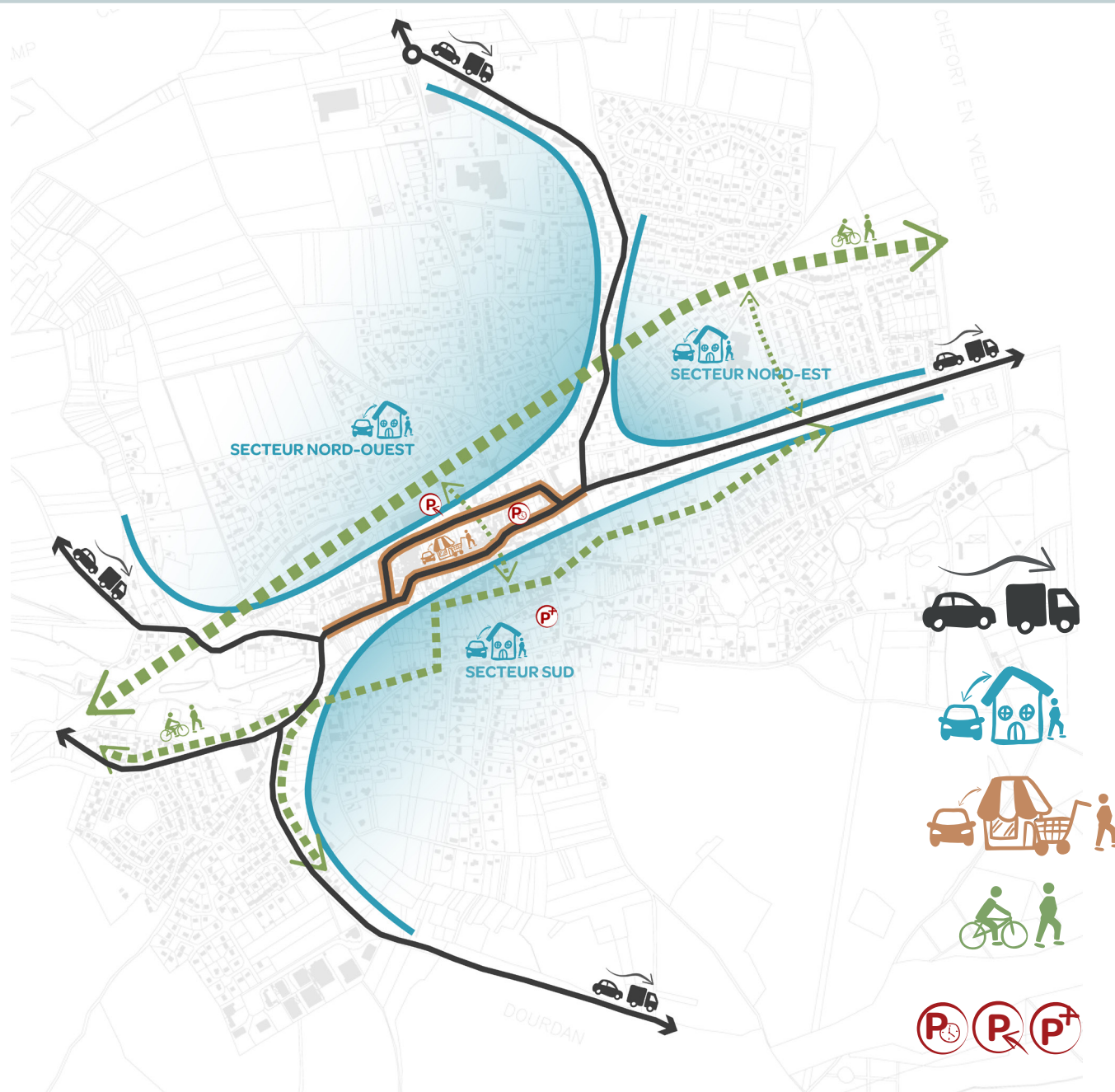
2. LE RÉSEAU TRAVERSANT

Ce deuxième concept correspond à la concentration des usages de transit et de liaison inter-quartier sur les routes départementales traversant la commune.

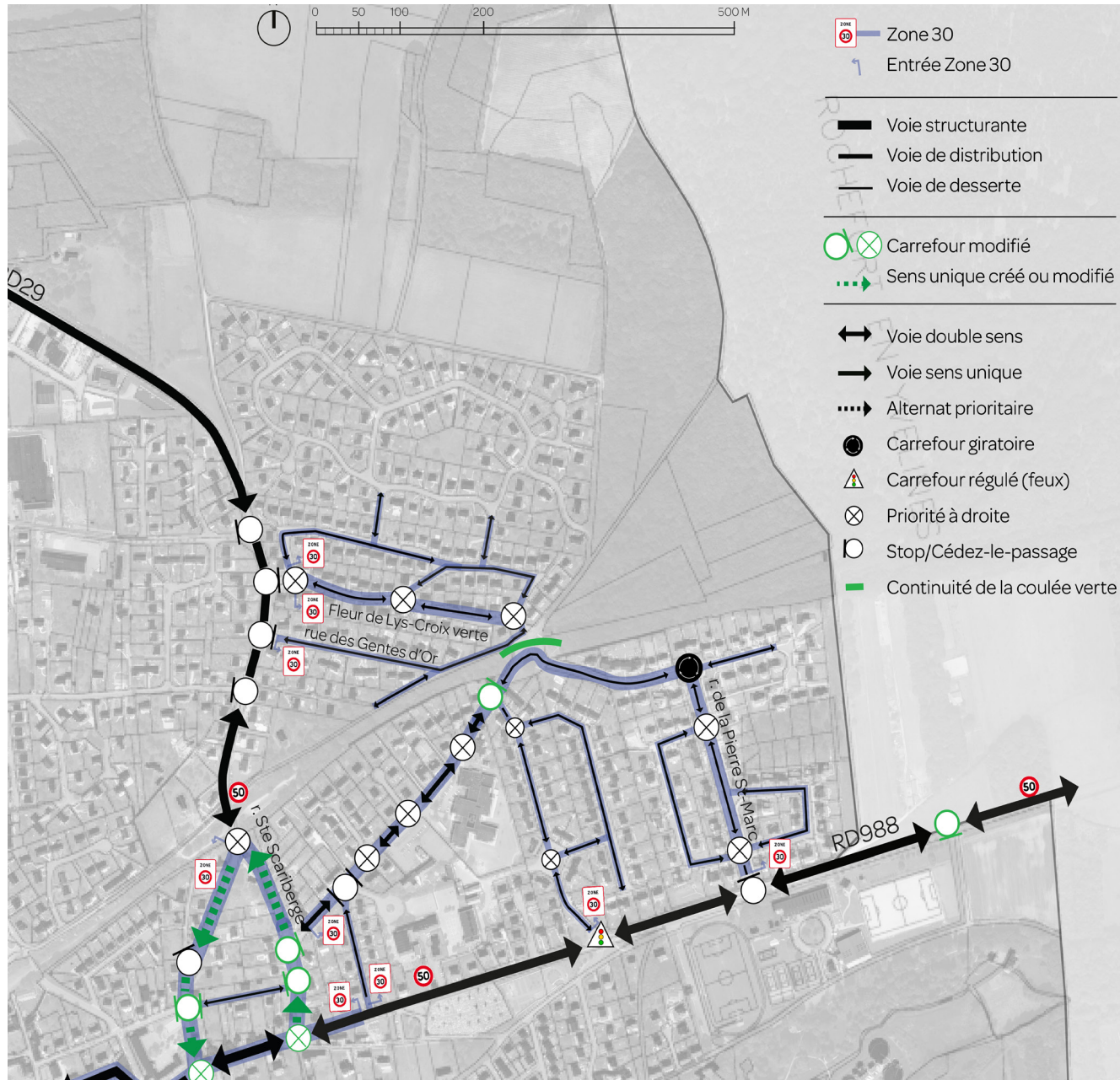


3. LE RÉSEAU CONTOURNANT

Ce troisième concept correspond à un principe de réseau structurant externe au centre-ville ou à la ville.



- Améliorer la performance et la sécurité du réseau routier structurant
- Rendre les secteurs résidentiels imperméables au trafic de transit
- Apaiser le centre-ville et concilier les usages de circulation et ceux liés à la vie locale
- Créer un réseau structurant modes doux parallèle au réseau routier structurant
- Optimiser le stationnement en centre-ville



- **Suppression du carrefour à feux du carrefour Sainte-Scariberge/Gatine/Camescasse : première mesure d'apaisement des quartiers Nord-Est**
> Améliore la fluidité des voies principales.

- **Généralisation des zones 30 dans les secteurs résidentiels**

> Concerne toutes les voies du secteur Nord-Est.
> Permet d'envisager des mesures d'aménagement complémentaires pour réduire les vitesses : chicanes, alternats, ralentisseurs,...

- **Suppression de la connexion entre la rue Pierre Saint-Marc et les rues Genets d'Or et Croix Verte par la création d'un parc assurant la continuité et l'entrée de la coulée verte**

> Cette mesure est nécessaire pour assurer la réussite de l'objectif de suppression du transit.
> Les lotissements Nord sont accessibles depuis la RD29.
> Les lotissements Sud sont accessibles depuis la RD988 et la rue Sainte-Scariberge.

- **Perte de la priorité sur les carrefours de l'axe Pierre Saint-Marc <> Guhermont**

> Ces voies sont sensibles (établissements scolaires,...), il ne faut pas que le transit se reporte ici.





Aujourd'hui : un carrefour routier qui «aspire» le transit et masque la coulée verte...

Demain : un lieu de vie quotidienne et de loisirs liant les secteurs résidentiels, le collège, ... au centre-ville via la coulée verte mise en valeur...



